Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Etablissement public "Salle de Concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte" (Philharmonie Luxembourg),

ayant son siège social à l'adresse 1, Place de l'Europe L-1499 LUXEMBOURG,

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro J25.

(à biffer si non applicable), représentée par MM. Pierre AHLBORN et Stephan GEHMACHER,

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Stephan GEHMACHER
Fonction: Directeur général
Date: 29 juin 2022
Cachet:

Etablissement public Salle de Concerts
Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte
Philharmonie Luxembourg
Orchestre Philharmonique du Luxembourg
1, Place de l'Europe; L-1499 Luxembourg
T (+352) 26 02 27-1
info@philharmonie.lu

Nom: Pierre AHLBORN
Fonction: Président

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture